L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 26 MAI 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIBERT,
ENTREPRENEURS - DÉCORATEURS.
NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 26 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE UN JOUR.

Pour les détails, voir nos annonces.

Par le shériff, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux, — tous les meubles, effets et marchandises qui se trouvent dans la maison située au No 32, rue Ste-Anne, entre Rourbon et R ville, comme sous la nom de "Hospitalière."

Par G de Ferriet, à 6 heures et demie du soir, à son bureau, 39, rue Royale,—la bibliothèque d'ouvrages de droit, de prix, de feu le Hon Campbell.

Par C. H. Gruneby & Co., à 11 heures, à la maison No 63 de la rue de l'Esplanade, entre Royale et Chartres,—3 nos françaises riches, comodes magnifiques ameublements de salon, salle à manger et chambre à coucher, en bois de rose, bois de rose incrusté et bois antique chaises, ottomanes de chaises et autres ornements, tapis, installations anglaises de gaz, rideaux dentelle et damas. Deux magnifiques jumeaux bais, mises dames et fauteuil trotteuses, avec une belle voiture Victoria et buggy Stephens, harnais simples et doubles, neufs, et un véritable fauteuil "Manton" à deux coups, accoutrements, &c.

Par J. Dejan, Jr, vente régulière de meubles, glaces et meubles de bureau—au coin des rues Gravier et Carondelet.

Par G. Lemmont, au No 60 de la rue de Chartres,—chaussures, habillements, salles, quincaillerie &c.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 26 de la rue de Chartres,—marchandises sèches et lingerie.

Par H Gilly Jr., dans la salle d'encan, au No 109 de la rue de Chartres — variété.

Par Heath & Hodgson, à 6 heures, sur la Levée, au dessous du Marché aux Viandes, Deuxième District, — trois belles calèches d'orange — et quinze poids mêlées de limons, venant de Mexique.

☞ Achetez vos cassimeres et chemisettes chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
158.....Rue des Remparts.....158

☞ ATTENTION ! ! !

☞ Le Shériff procédera aujourd'hui à 10 1/2 heures A. M sur les lieux, à l'adjudication de tous les meubles, effets, etc, qui se trouvent dans la maison située au No 32 rue Royale, dans le Deuxième District et connue sous le nom de Napoléon.

Voir son annonce

☞ Grande vente, sans réserve ou limite, aujourd'hui à 11 heures du matin, par M. J. Dejan, jr., encan. geur, au No 123 rue Gravier, près de la rue Carondelet, de meubles de salon, couverts en brocatelle fine, fig et demi-fin, de prix, de tous les chambres à coucher en noyer en en acajou et de articles composant un assortiment général de ménage. La vente mérite l'attention du public, qui est invité à y assister.

☞ La splendide collection de meubles meublant et exquise résidence de Lafayette, à trois étages, rue Prytania No 81, sera vendue aujourd'hui, à l'encan, à 11 heures du matin, par MM C. E. Grunsby & Co. Les amateurs de meubles les auront remarqués comme excellents en vue de famille, parfaitement dessinés, dont et en bon état. Aussi, bureaux et buggies. L'occasion est belle pour faire de bon marchés. Tous les renseignements désirables seront donnés à la vente.

Limons et Oranges à l'encan—MM. Nash & Hodgson, encanteurs, vendront, à quatre heures, cette après-midi, sur Levée, au-dessous de la belle rue vis des, Deux ième District, trois mille caisses d'oranges et quinze cents caisses de limons, exportés par le brick Caroline, de Messine. Voyez l'annonce.

Présentation de M. Washburne aux Tuileries.

Nos lecteurs auront certainement remarqué la dépêche envoyée de Paris au *Herald* de New-York, dépêche ou l'on trouve ces lignes :

"Le ministre Washburne, s'adressant à l'Empereur lui a dit qu'il avait été autorisé à exprimer les vœux cordiaux du président des Etats-Unis pour le bonheur et la santé de Sa Majesté et pour la prospérité de la France et la sincère désir du gouvernement et du peuple des Etats Unis de maintenir et cultiver d'amicales relations avec la France et d'entretenir et resserrer l'entente cordiale actuellement entre ces deux pays. Il espère avec confiance que tout ne sera fait pour veiller aux intérêts dont il a été chargé, en résidence près la cour de Sa Majesté, à contribuer au maintien des relations amicales qui existent.

L'Empereur a répondu qu'il était charmé de recevoir M. Washburne comme le représentant des Etats-Unis et charmé de recevoir aussi les assurances du gouvernement avec lequel une étroite sympathie et des sentiments d'amitié avaient existé sans interruption pendant un siècle. Il partage sincèrement l'espoir que ces relations seront continuées et il est heureux de recevoir comme ministre des Etats-Unis près de sa cour un homme aussi distingué dans l'histoire de son pays."

Voilà, certes, une belle présentation et qui vaut bien les frais d'une dépêche spéciale. Le *Herald* ne néglige jamais de pareilles occasions, quoi qu'il lui en coûte, et pour cette fois, il n'aura pas perdu ses frais, car en ce moment il n'est pas un lecteur de gazette aux Etats-Unis qui ne sache que le *Herald* a dévoué tous ses confrères dans la publication de cette intéressante nouvelle, c'est sans doute par le *Herald* aussi que le gouvernement de Washington en a été instruit.

Nous sommes ravi, quant à nous, de l'échange de ces sentiments entre la cour des Tuileries et le gouvernement de Washington et nous n'aurions rien à ajouter à l'expression de notre satisfaction si tout le monde avait les mêmes dispositions que nous. Mais il n'en est pas ainsi et dès hier la dépêche du *Herald* a été accompagnée par quelques centaines de journaux américains habitués à dire assez carrément ce qu'ils pensent sur les gouvernements, les choses et les hommes.

Il est certain que M. Washburne a fait, de cette manière, une entrée capitale aux Tuileries. On ne s'attendait guère à voir tant de Majesté en cette affaire. L'envoyé de M. Grant a parlé comme un homme heureux et content de trouver enfin une monarchie, et une monarchie bien élevée, parlant poliment et revenant bien les gens.

Il y a dans le langage de M. Washburne quelque chose de plus que l'expression banale de sentiments entre gouvernements qui se respectent et veulent vivre dans une paix mutuelle. On y trouve une cordialité peu ordinaire et une forme qui semble renfermer en elle même infiniment plus d'idées qu'elle n'en comporte extérieurement. M. Washburne, en se présentant à l'Empereur, a l'air de dire : "Je vous trouve enfin, et maintenant nous ne nous séparerons plus," comme deux amis que les événements majeurs ont éloigné l'un de l'autre pendant un temps, et qui se tendent la main aussitôt qu'ils peuvent se revoir. A part la tendance à la courtisanerie, peut-être naturelle, de l'envoyé américain, car il est certain que M. Washburne a voulu aller en France, puisqu'il a abandonné pour cette mission, la première place dans le cabinet du Président, à part cette tendance à la courtisanerie, qui a pu faconner un peu son premier langage diplomatique, il faut y voir quelque chose de plus. M. Washburne a dû quitter Washington en emportant un discours d'introduction à peu-près tout fait, non fait par Grant, sans doute, mais fait par le Cabinet tout entier, avec l'approbation du Président. C'est ainsi que les choses se passent en tout pays, quand il s'agit de présentation diplomatique. Ce dont, les sentiments exprimés par M. Washburne sont ceux du gouvernement américain et c'est justement cela qui va donner lieu à beaucoup de réflexions dans le monde. On dira que le moment a été drôlement choisi pour faire parade de sentiments qui semblent être beaucoup plus que des banalités. En effet, M. Washburne se présente à la cour des Tuileries, lorsque subitement la presse anglaise fait explosion sur le passé. Cette presse sinhonde aujourd'hui est les instantanée du gouvernement français, en faveur du Sud pendant la guerre qui a désolé ce pays en menaçant la république fédérale.

Nous avons, dit l'Angleterre, couru le risque de déchirer un allié en refusant de reconnaître le Sud, et quand deux ou trois membres de notre parlement se rendirent en France pour engager l'Empereur à faire une démarche avantageuse aux Etats confédérés. Il leur répondit que le seul obstacle venait de nous." On se rappelle en effet le voyage de M. Lindsay et Laird à Fontainebleau ou se trouvait l'Empereur, et leurs instances auprès de lui pour qu'il reconnaît la république de M. Davis. Il allégua l'expédition du Mexique enfin pour dégager qu'elle était la disposition du gouvernement français à l'égard du Sud, et nous ne comprenons pas que l'Angleterre soit obligée à elle seule de payer pour tous, à propos de quelques pertes causées par un croiseur confédéré. On veut oublier mais toute ce qui concerne le gouvernement français, et l'on fait bien. Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons; ne contrarie nous applaudirons à cette largesse de politique, mais en prenant la liberté d'en rechercher la raison.

Cette raison, la voici, ce nous semble. Les journaux anglais, tout en rappelant le passé, ont dit, depuis le rejet du traité de l'Alabama par le Sénat des Etats-Unis, un ton de fermeté qui ne leur était pas habituel à l'égard de la diplomatie américaine. Selon ces journaux, l'Angleterre n'accordera rien de plus et, maintenant que tout est rompu, n'accordera pas même ce à quoi elle s'était engagée. Les négociations devront donc être reprises à nouveau frais et l'on connaît bien alors si c'est l'Angleterre qui doit quelque chose aux Etats-Unis ou si ce sont les Etats Unis qui doivent quelque chose à l'Angleterre et, dans ces suppositions, cette dernière puissance fera figurer comme créance réclamée la Canada, articles dont le souvenir, bien qu'ancien, n'est pas entièrement perdu. Il y a aussi, plus récemment, le compte des Fenians à régler. Certes, les frais et les inquiétudes de l'Angleterre ont leur prix, et tout cela doit entrer en ligne dans la compensation générale. Le président Grant, quand il donnera un avis aux vigoureux contre le traité de l'Alabama qu'il a fait échouer ainsi, ne prévoyait pas, ce invisible

☞ Achetez vos cassimeres et chemisettes chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

Le Canal du Nicaragua.

Le *Courrier des Etats Unis* a reçu de M. Félix Belly, seul concessionnaire du canal maritime du Nicaragua, la manifeste suivant :

Monsieur,

La presse américaine s'est beaucoup occupée, depuis quelques mois, du canal projeté au Nicaragua selon les plans de M. Kelley. La faveur publique, je le reconnais, m'était adepté en tout aussi bien en Angleterre qu'aux Etats-Unis, et les cent millions de dollars dont on a annoncé un jour la souscription avec plus de bruit que de vérité, semblaient assurer son existence. Je ne sais ce qu'il résultera de ce subit mouvement d'opinion, provoqué par le succès de Suez. Mais si l'ouverture du chemin de fer du Pacifique a pu certainement décourager les esprits des entreprises de canalisation, je viens rappeler aux Américains qu'il existe un autre trajet trop oublié aujourd'hui, celui du Nicaragua, et que, si l'on veut bien comparer entre eux les deux projets, comme facilité de travail, comme dépense de temps et d'argent, et surtout comme sécurité politique, on ne sera peut-être pas celui de Darien qui l'emportera.

La ligne de Darien traverse une région en partie inondée, sans habitants comme sans produits, et d'une insalubrité notoire. Elle exige un tunnel de sept milles de longueur, chose inouïe sous les tropiques, et d'une dépense inestimable. Elle ne pourrait être exécutée sans un grand sacrifice d'hommes et une dépense de plus de 200 millions de dollars; et si nous en croyons les ingénieurs chargés de tunnel de Mont-Cenis, il faudrait peut-être vingt ans pour percer celui de Darien.

La ligne de Nicaragua, au contraire, parcourt un pays sain, d'une fertilité remarquable, dont plus de cent mille Américains connaissent personnellement les beautés et les ressources. Il n'exige aucun tunnel et l'exceptionnelle qui découvertent les prévisions des ingénieurs. C'est une œuvre de praticien, consistant, n'en doute, à canaliser un fleuve puissant, et de l'autre, à ouvrir une tranchée de sept lieues à état coupure, sans autre difficulté sérieuse que celle de deux Océans. Et cette œuvre si simple et qui aura été terminée en trois ans et l'on y apporte l'activité dont le chemin de fer du Pacifique a donné la mesure, ne coûtera pas plus de 30 millions de dollars, la moitié des dépenses de Suez, pour réaliser un progrès plus vivement réclamé encore par la navigation universelle, et plus utile à la grandeur américaine que l'annexion de Cuba.

Je sais, il est vrai, très suspect de partialité à l'égard du canal du Nicaragua que je personnifie depuis douze ans. Mais ma conviction n'a pas parte sur l'étude attentive de toutes les combinaisons mises en avant pour résoudre le problème de la canalisation interocéanique, et j'espère la faire prévaloir dans le public par mes lectures, des conférences et des publications spéciales. Il importe que, sans retard, un nouveau courant maritime que le canal passe sur un point ou sur un autre. Mais il importe aux intérêts généraux du commerce que ce courant soit point indéfiniment ajourné, et qu'on choisisse, de bonne ou connaissance de cause, le tracé le moins coûteux, le plus sûr, le mieux connu, le plus indiscutable comme praticien, et pour conséquent le plus encourageant pour les capitaux.

Reste la question légale sur laquelle je tiens à m'expliquer catégoriquement. Mon contrat avec le traité Michel Chevalier une importance qu'il ne méritait pas, quoiqu'en disent les *faiseurs* de pétitions passionnées. Lui à Paris d'une démarches courtoisesques, où l'esprit de la désertion impériale a joué un grand rôle, il n'a été ratifié à Managua que par esprit de parti, sous la pression honteuse d'une influence de famille. On n'est, d'ailleurs, jusqu'à présent, qu'un traité provisoire, car l'approbation formelle de Paris est encore attendue pour la valider ; et je suis autorisé à penser que cette dernière est publique ne s'empressera pas d'approuver une mesure repoussée par l'opinion entière des Centre-Amérique comme une iniquité et une trahison. Au Nicaragua même, aucun homme sérieux ne songe à adopter le Président du Congrès,—j'en ai la preuve entre les mains,—ne s'est borné d'illusions à cet égard. Et de fait, quand on songe à l'âge avancé de M. Michel Chevalier, à ses absences d'esprit pratiques si tristement démontrée par sa conduite comme administrateur du Crédit-Mobilier, à son peu de crédit personnel à la tête d'une situation générale de l'Europe, on ne peut considérer la mise qu'il fait en cette affaire comme une spéculation justement assortie,—à moins qu'il ne faille voir ici autre chose à prendre, plus ou moins pacifiquement, dans l'Amérique Centrale, en revanche de l'échec de Mexique. Mais alors ce sera aux Etats Unis à décider s'il leur convient de laisser à un champ libre à cette nouvelle fantaisie de César.

Quant à moi, ma position est nette ; et M. Michel Chevalier aura beau faire, toutes les formalités légales et tous les crédits qu'il lui donnera, je n'en tiendrais pas plus de compte que des manifestations de ses théories comme hommes d'Etat, pour l'amour du bien public. Le légalité n'est qu'un mot quand le droit est en fait public. Mon droit repose sur le travail, sur l'initiative, sur l'intelligence, sur des dépenses énormes, sur douze ans d'études et de sacrifices, et il défie tout le monde de me contester ma propriété. Il n'y a pas une seule fortune au Nicaragua aussi honorablement acquise et aussi chèrement payée que ma concession du canal. Il n'y a pas un seul droit qui lui soit supérieur, et il est plus solennel et dont les dispositions aient été consacrées depuis par un assentiment plus universel. La concession du 1er mai 1858 a été conclue à Rivas entre trois parties contractantes, et signée par les deux délégués de mes associés et de Nicaragua, Lacayo et Selva, ministres respectifs. Elle ne peut être déchirée par le bon plaisir d'une seule de ces parties, surtout après avoir été suivie de deux expéditions successives, de commencement des travaux et d'efforts de toute nature qui n'ont échoué que par des causes de force majeure.

Je maintiens donc, de la manière la plus explicite, et sans reculer devant aucun moyen d'action, mon titre de concessionnaire unique du canal de Nicaragua. La colonie que j'ai amenée un jour sur les bords du San Juan, l'argent que j'ai répandu dans le pays, les appareils scientifiques dont je l'ai doté, mes nombreuses et onéreuses publications et les études poursuivies depuis douze ans sur toute la ligne interocéanique, constituent une prise de possession plus légitime que celle de pays ni même par aucun autre acteur. La question, du reste, a été tranchée en 1855, par un jugement du tribunal de la Seine, et elle le serait dans le même sens par tous les tribunaux civilisés. Je n'ai donc pas à m occuper de tentatives de spoliation de guerre de celle dont M. Michel Chevalier a accepté la responsabilité. Je n'appuie sur le droit moderne qui protège les créations morales aussi bien que le travail matériel ; et je pense, suivrai la mission que je me suis donnée sans que rien ne le permettront. C'est vous dire que je fais un loyal appel à la raison et à la conscience du gouvernement et du peuple des Etats-Unis en faveur d'un homme, moins seul de l'entreprise, dans ses luttes contre l'apathie du Mexique et moins sacrifié à des fonctions prodactives que l'eniquent économiste, mais qui depuis douze ans combat seul pour la cause désignée du Nicaragua, et sans que l'idée même de ce tracé n existerait plus.

Votre très humble et obéissant serviteur,
FÉLIX BELLY.

New-York, le 15 mai 1869.
6, Ouest. 11ème rue,
près Broadway.

On jugera de ce que le *Constitutionnel* est devenu par l'article suivant, extrait de ses colonnes :

On raconte que Potemkin, voyageant avec l'impératrice Catherine à travers les steppes de la Russie, dissimulait avec un art infini tout ce qui eût pu blesser les yeux ou le cœur de son souverain. Il supprimait des villages, une industrie, une population satisfaite ; la misère et la négligence des hommes avait fait le désert.

Et l'impératrice s'est retournée contente, heureuse, et pour cette fois encore, elle ne songea pas à réparer des maux qu'elle n'avait pas connaître.

La Chambre de 1863 a joué vis à vis de l'Empereur un rôle analogue à celui du favori russe.

Partout où il y avait matière inquiétude, elle a placé une approbation ; partout où il y avait un mécontentement, elle l'a voilé par un sourire.

Au lieu d'ouvrir les fenêtres ouverte par laquelle l'empereur aurait pu examiner l'opinion, elle n'a été qu'un rideau destiné à reposer l'œil du souverain.

Ce que nous ne voulons pas, nous, c'est que l'illusion continue ; ce que nous ne voulons pas, c'est qu'on joue le rideau se déchire, et que, derrière une Chambre complaisante et courtisane, on aperçoive le pays debout et frémissant.

Affaire de la Mary Lowe'l à la Chambre des Communes.

Nous lisons dans la *Patrie* du 7 mai :

Une courte discussion a eu lieu avant-hier, à la Chambre des Communes, relativement aux affaires de Cuba. Il est regrettable cependant que ce ne soit pas au ministre de la marine qui est près de la personne pour répondre à l'interpellation de John Hay. Nous savons ce dans lequel affidable est que le gouvernement anglais permettait de la saisie, dans un port britannique, de la *Mary-Lowell*, un brick américain capturé par les navires de guerre espagnols.

M. Ouvay, parlant au nom de l'Amirauté, a déclaré qu'en effet le brick, portant pavillon américain, avait bien été amené à la Havane ; mais il a ajouté que le gouvernement espagnol avait que ce bâtiment il été capturé dans les eaux anglaises.

Voilà une question diplomatique réduite à une simple question de fait. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Américains ne doutent pas le moins du monde que le *Mary Lowell* ait été saisi illégalement dans les eaux britanniques de Ragged Island, et il est certain aussi que si le gouvernement anglais affectait de ne pas croire à cette illégalité visible, le gouvernement de Washington verrait dans cette conduite une espèce de reconnaissance tacite du droit de visite.

La question, du reste, a été tranchée en 1862, par un jugement du tribunal de la Seine, et elle le serait dans le même sens par tous les tribunaux civilisés. Je n'ai donc pas à m occuper de tentatives de spoliation de guerre de celle dont M. Michel Chevalier a accepté la responsabilité. Je n'appuie sur le droit moderne qui protège les créations morales aussi bien que le travail matériel ; et je pense, suivrai la mission que je me suis donnée sans que rien ne le permettront. C'est vous dire que je fais un loyal appel à la raison et à la conscience du gouvernement et du peuple des Etats-Unis en faveur d'un homme, moins seul de l'entreprise, dans ses luttes contre l'apathie du Mexique et moins sacrifié à des fonctions prodactives que l'eniquent économiste, mais qui depuis douze ans combat seul pour la cause désignée du Nicaragua, et sans que l'idée même de ce tracé n existerait plus.

Votre très humble et obéissant serviteur,
FÉLIX BELLY.

New-York, le 15 mai 1869.
6, Ouest. 11ème rue,
près Broadway.

On jugera de ce que le *Constitutionnel* est devenu par l'article suivant, extrait de ses colonnes :

On raconte que Potemkin, voyageant avec l'impératrice Catherine à travers les steppes de la Russie, dissimulait avec un art infini tout ce qui eût pu blesser les yeux ou le cœur de son souverain. Il supprimait des villages, une industrie, une population satisfaite ; la misère et la négligence des hommes avait fait le désert.

Et l'impératrice s'est retournée contente, heureuse, et pour cette fois encore, elle ne songea pas à réparer des maux qu'elle n'avait pas connaître.

La Chambre de 1863 a joué vis à vis de l'Empereur un rôle analogue à celui du favori russe.

Partout où il y avait matière inquiétude, elle a placé une approbation ; partout où il y avait un mécontentement, elle l'a voilé par un sourire.

Au lieu d'ouvrir les fenêtres ouverte par laquelle l'empereur aurait pu examiner l'opinion, elle n'a été qu'un rideau destiné à reposer l'œil du souverain.

Ce que nous ne voulons pas, nous, c'est que l'illusion continue ; ce que nous ne voulons pas, c'est qu'on joue le rideau se déchire, et que, derrière une Chambre complaisante et courtisane, on aperçoive le pays debout et frémissant.

Affaire de la Mary Lowe'l à la Chambre des Communes.

Nous lisons dans la *Patrie* du 7 mai :

Une courte discussion a eu lieu avant-hier, à la Chambre des Communes, relativement aux affaires de Cuba. Il est regrettable cependant que ce ne soit pas au ministre de la marine qui est près de la personne pour répondre à l'interpellation de John Hay. Nous savons ce dans lequel affidable est que le gouvernement anglais permettait de la saisie, dans un port britannique, de la *Mary-Lowell*, un brick américain capturé par les navires de guerre espagnols.

M. Ouvay, parlant au nom de l'Amirauté, a déclaré qu'en effet le brick, portant pavillon américain, avait bien été amené à la Havane ; mais il a ajouté que le gouvernement espagnol avait que ce bâtiment il été capturé dans les eaux anglaises.

Voilà une question diplomatique réduite à une simple question de fait. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Américains ne doutent pas le moins du monde que le *Mary Lowell* ait été saisi illégalement dans les eaux britanniques de Ragged Island, et il est certain aussi que si le gouvernement anglais affectait de ne pas croire à cette illégalité visible, le gouvernement de Washington verrait dans cette conduite une espèce de reconnaissance tacite du droit de visite.

La question, du reste, a été tranchée en 1862, par un jugement du tribunal de la Seine, et elle le serait dans le même sens par tous les tribunaux civilisés. Je n'ai donc pas à m occuper de tentatives de spoliation de guerre de celle dont M. Michel Chevalier a accepté la responsabilité. Je n'appuie sur le droit moderne qui protège les créations morales aussi bien que le travail matériel ; et je pense, suivrai la mission que je me suis donnée sans que rien ne le permettront. C'est vous dire que je fais un loyal appel à la raison et à la conscience du gouvernement et du peuple des Etats-Unis en faveur d'un homme, moins seul de l'entreprise, dans ses luttes contre l'apathie du Mexique et moins sacrifié à des fonctions prodactives que l'eniquent économiste, mais qui depuis douze ans combat seul pour la cause désignée du Nicaragua, et sans que l'idée même de ce tracé n existerait plus.

Votre très humble et obéissant serviteur,
FÉLIX BELLY.

New-York, le 15 mai 1869.
6, Ouest. 11ème rue,
près Broadway.

On jugera de ce que le *Constitutionnel* est devenu par l'article suivant, extrait de ses colonnes :

On raconte que Potemkin, voyageant avec l'impératrice Catherine à travers les steppes de la Russie, dissimulait avec un art infini tout ce qui eût pu blesser les yeux ou le cœur de son souverain. Il supprimait des villages, une industrie, une population satisfaite ; la misère et la négligence des hommes avait fait le désert.

Et l'impératrice s'est retournée contente, heureuse, et pour cette fois encore, elle ne songea pas à réparer des maux qu'elle n'avait pas connaître.

La Chambre de 1863 a joué vis à vis de l'Empereur un rôle analogue à celui du favori russe.

Partout où il y avait matière inquiétude, elle a placé une approbation ; partout où il y avait un mécontentement, elle l'a voilé par un sourire.

Au lieu d'ouvrir les fenêtres ouverte par laquelle l'empereur aurait pu examiner l'opinion, elle n'a été qu'un rideau destiné à reposer l'œil du souverain.

Ce que nous ne voulons pas, nous, c'est que l'illusion continue ; ce que nous ne voulons pas, c'est qu'on joue le rideau se déchire, et que, derrière une Chambre complaisante et courtisane, on aperçoive le pays debout et frémissant.

PAPIER A LETTRES FRANÇAIS.—La librairie J. A. Jaquet, 139, Royale, vient de recevoir un magnifique assortiment de papier à lettres français, d'enveloppes, etc., ainsi que de livres de classe anglais. Nous appelons sur cet envoi l'attention des chefs de bureau et d'institutions.

TRAITEMENT RÉPARATEUR.—Les drogues ont aussi fait du mal aujourd'hui à notre humain et nous ne savons par les guérir. Nous prêconisons les moyens employés par le Dr Verguez, pour la guérison des personnes qui ont souffert de ces remèdes infernaux, administrés sous toutes les formes. Un des meilleurs moyens est sans doute le recours aux bains electro-chimiques que se prennent sous la direction de M. Arthur Fortier, rue Carondelet No 137, au coin de la rue St-Joseph, son traitement ces bains sont puissants contre les maladies secrètes invétérées mais encore contre toutes sortes de débilités ou de maladies chroniques. On traite aussi dans le même établissement des maladies particulières aux dames.

THEATRE DE L'OPÉRA.—La représentation extraordinaire au bénéfice de MM. Fourmestraux et Albert Julien aura lieu décidément vendredi prochain, 28 de courant. On y jouera le *Chalet*, un des plus agréables opéras de répertoire. M. Fourmestraux remplissant le rôle du sergent MAX), et la *Perle de la Canebière*, pièce fort gaie et qui excite toujours un rire fou. Le prix du parquet et des premières est réduit de moitié.

CONCERT.—M. J. A. Dawson, jeune artiste de talent, donnera son premier concert vocal et instrumental, vendredi, 28 de courant, à la salle des Odd-Fellows, avec le concours de plusieurs artistes de l'Opéra. Le programme qu'on lira plus loin ne manque pas d'attraits, et, sans aucun doute, la soirée couronnera les premiers efforts de M. Dawson dans sa ville natale.

En payant ce soir, demandez du sirop manufacturé par E. TURPIN, 93, Vieille-Levée.

$50.—C'est le prix, à New York, de la machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue de Canal. On donne les accessoires avec chaque machine.

☞ Dans le cas de fièvres en France, ou de fièvres remittentes pernicieuses, après que la quinine, l'arsenic, et *tous les autres remèdes ont été employés en vain*, essayez l'*anti-périodique* ou le *tonique pour les fièvres en France*, du Dr WILCOX. Les guérisons ont certaines.

Faits Divers.

—On lit dans le *Courrier de Savoie* à la date du 29 avril :

Nous avons appris avec un vif déplaisir par le courrier arrivé de la Maddalene, que le général Garibaldi a été repris dernièrement de son ancien mal, qu'il souffre beaucoup, surtout de la main droite.

Il faut croire que la main droite de Garibaldi n'est pas entièrement paralysée, car il a adressé, à la même date, la lettre suivante à M. François Victor Hugo à propos de la publication du *Rappel*.

Caprera, 29 avril 1869.

Mon cher ami,

Merci de votre belle lettre. Le *Rappel*, dirigé par vous, par Rochefort, par vos amis, c'est un nouveau champion de la liberté humaine qui descend dans la lice. Le nom de ses dérivaies est la garantie de ses principes,—et nous tous, soldats du droit, nous le saluons avec amour et gratitude.

Le réveil de grand peuple, mon cher ami, est l'espérance du monde. Presque partout nous voyons les pauvres opprimés s'émouvoir et s'agiter pour obtenir le droit de vivre libres, et partout aussi, par ruse ou par force, ces triomphant.

Aujourd'hui, hélas! nous sommes témoins de ces épouvantables massacres, je viens vous rappeler aux Américains qu'il existe un autre trait trop oublié aujourd'hui, celui du Nicaragua, et que, si l'on veut bien comparer entre eux les deux projets, comme facilité de travail, comme dépense de temps et d'argent, et surtout comme sécurité politique, on ne sera peut-être pas celui de Darien qui l'emportera.

La ligne de Darien traverse une région en partie inondée, sans habitants comme sans produits, et d'une insalubrité notoire. Elle exige un tunnel de sept milles de longueur, chose inouïe sous les tropiques, et d'une dépense inestimable. Elle ne pourrait être exécutée sans un grand sacrifice d'hommes et une dépense de plus de 200 millions de dollars; et si nous en croyons les ingénieurs chargés de tunnel de Mont-Cenis, il faudrait peut-être vingt ans pour percer celui de Darien.

La ligne de Nicaragua, au contraire, parcourt un pays sain, d'une fertilité remarquable, dont plus de cent mille Américains connaissent personnellement les beautés et les ressources. Il n'exige aucun tunnel et l'exceptionnelle qui découvertent les prévisions des ingénieurs. C'est une œuvre de praticien, consistant, n'en doute, à canaliser un fleuve puissant, et de l'autre, à ouvrir une tranchée de sept lieues à état coupure, sans autre difficulté sérieuse que celle de deux Océans. Et cette œuvre si simple et qui aura été terminée en trois ans et l'on y apporte l'activité dont le chemin de fer du Pacifique a donné la mesure, ne coûtera pas plus de 30 millions de dollars, la moitié des dépenses de Suez, pour réaliser un progrès plus vivement réclamé encore par la navigation universelle, et plus utile à la grandeur américaine que l'annexion de Cuba.

Je sais, il est vrai, très suspect de partialité à l'égard du canal du Nicaragua que je personnifie depuis douze ans. Mais ma conviction n'a pas parte sur l'étude attentive de toutes les combinaisons mises en avant pour résoudre le problème de la canalisation interocéanique, et j'espère la faire prévaloir dans le public par mes lectures, des conférences et des publications spéciales. Il importe que, sans retard, un nouveau courant maritime que le canal passe sur un point ou sur un autre. Mais il importe aux intérêts généraux du commerce que ce courant soit point indéfiniment ajourné, et qu'on choisisse, de bonne ou connaissance de cause, le tracé le moins coûteux, le plus sûr, le mieux connu, le plus indiscutable comme praticien, et pour conséquent le plus encouragrand pour les capitaux.

Reste la question légale sur laquelle je tiens à m'expliquer catégoriquement. Mon contrat avec le traité Michel Chevalier une importance qu'il ne méritait pas, quoiqu'en disent les *faiseurs* de pétitions passionnées. Lui à Paris d'une démarches courtoisesques, où l'esprit de la désertion impériale a joué un grand rôle, il n'a été ratifié à Managua que par esprit de parti, sous la pression honteuse d'une influence de famille. On n'est, d'ailleurs, jusqu'à présent, qu'un traité provisoire, car l'approbation formelle de Paris est encore attendue pour la valider ; et je suis autorisé à penser que cette dernière est publique ne s'empressera pas d'approuver une mesure repoussée par l'opinion entière des Centre-Amérique comme une iniquité et une trahison. Au Nicaragua même, aucun homme sérieux ne songe à adopter le Président du Congrès,—j'en ai la preuve entre les mains,—ne s'est borné d'illusions à cet égard. Et de fait, quand on songe à l'âge avancé de M. Michel Chevalier, à ses absences d'esprit pratiques si tristement démontrée par sa conduite comme administrateur du Crédit-Mobilier, à son peu de crédit personnel à la tête d'une situation générale de l'Europe, on ne peut considérer la mise qu'il fait en cette affaire comme une spéculation justement assortie,—à moins qu'il ne faille voir ici autre chose à prendre, plus ou moins pacifiquement, dans l'Amérique Centrale, en revanche de l'échec de Mexique. Mais alors ce sera aux Etats Unis à décider s'il leur convient de laisser à un champ libre à cette nouvelle fantaisie de César.

Quant à moi, ma position est nette ; et M. Michel Chevalier aura beau faire, toutes les formalités légales et tous les crédits qu'il lui donnera, je n'en tiendrais pas plus de compte que des manifestations de ses théories comme hommes d'Etat, pour l'amour du bien public. Le légalité n'est qu'un mot quand le droit est en fait public. Mon droit repose sur le travail, sur l'initiative, sur l'intelligence, sur des dépenses énormes, sur douze ans d'études et de sacrifices, et il défie tout le monde de me contester ma propriété. Il n'y a pas une seule fortune au Nicaragua aussi honorablement acquise et aussi chèrement payée que ma concession du canal. Il n'y a pas un seul droit qui lui soit supérieur, et il est plus solennel et dont les dispositions aient été consacrées depuis par un assentiment plus universel. La concession du 1er mai 1858 a été conclue à Rivas entre trois parties contractantes, et signée par les deux délégués de mes associés et de Nicaragua, Lacayo et Selva, ministres respectifs. Elle ne peut être déchirée par le bon plaisir d'une seule de ces parties, surtout après avoir été suivie de deux expéditions successives, de commencement des travaux et d'efforts de toute nature qui n'ont échoué que par des causes de force majeure.

Je maintiens donc, de la manière la plus explicite, et sans reculer devant aucun moyen d'action, mon titre de concessionnaire unique du canal de Nicaragua. La colonie que j'ai amenée un jour sur les bords du San Juan, l'argent que j'ai répandu dans le pays, les appareils scientifiques dont je l'ai doté, mes nombreuses et onéreuses publications et les études poursuivies depuis douze ans sur toute la ligne interocéanique, constituent une prise de possession plus légitime que celle de pays ni même par aucun autre acteur. La question, du reste, a été tranchée en 1855, par un jugement du tribunal de la Seine, et elle le serait dans le même sens par tous les tribunaux civilisés. Je n'ai donc pas à m occuper de tentatives de spoliation de guerre de celle dont M. Michel Chevalier a accepté la responsabilité. Je n'appuie sur le droit moderne qui protège les créations morales aussi bien que le travail matériel ; et je pense, suivrai la mission que je me suis donnée sans que rien ne le permettront. C'est vous dire que je fais un loyal appel à la raison et à la conscience du gouvernement et du peuple des Etats-Unis en faveur d'un homme, moins seul de l'entreprise, dans ses luttes contre l'apathie du Mexique et moins sacrifié à des fonctions prodactives que l'eniquent économiste, mais qui depuis douze ans combat seul pour la cause désignée du Nicaragua, et sans que l'idée même de ce tracé n existerait plus.

Votre très humble et obéissant serviteur,
FÉLIX BELLY.

New-York, le 15 mai 1869.
6, Ouest. 11ème rue,
près Broadway.

On jugera de ce que le *Constitutionnel* est devenu par l'article suivant, extrait de ses colonnes :

On raconte que Potemkin, voyageant avec l'impératrice Catherine à travers les steppes de la Russie, dissimulait avec un art infini tout ce qui eût pu blesser les yeux ou le cœur de son souverain. Il supprimait des villages, une industrie, une population satisfaite ; la misère et la négligence des hommes avait fait le désert.

Et l'impératrice s'est retournée contente, heureuse, et pour cette fois encore, elle ne songea pas à réparer des maux qu'elle n'avait pas connaître.

La Chambre de 1863 a joué vis à vis de l'Empereur un rôle analogue à celui du favori russe.

Partout où il y avait matière inquiétude, elle a placé une approbation ; partout où il y avait un mécontentement, elle l'a voilé par un sourire.

Au lieu d'ouvrir les fenêtres ouverte par laquelle l'empereur aurait pu examiner l'opinion, elle n'a été qu'un rideau destiné à reposer l'œil du souverain.

Ce que nous ne voulons pas, nous, c'est que l'illusion continue ; ce que nous ne voulons pas, c'est qu'on joue le rideau se déchire, et que, derrière une Chambre complaisante et courtisane, on aperçoive le pays debout et frémissant.

—L'express chargé de vérifier les livres de la compagnie d'assurance l'*Union* pour constater les défalcations dont le caissier Taillefer s'est rendu coupable a terminé son travail. Il résulte de son rapport que les détournements, qui remontent à l'année 1861 s'élèvent à la somme de 1,495,000 francs.

—Le vapeur français *Jules Barbet* a quitté hier le port avec 990,000 francs; mais cette somme ne sera n'aurait pas été expédiée tout entière par M. Eugène Rouher, ainsi qu'on aurait appliqué une portion à ses affaires personnelles.

Rentrée en caisse en fuite. Celui-ci appartient à une catégorie toute spéciale : c'est le caissier du comptoir des prêts-sur-gages de Grimbergen, près de Vilvorde (Belgique).

Cet acte de fuite en emportant toutes les valeurs appartenant à la caisse, a causé un émoi dans la population. Les officiers de l'état-civil, les juges de paix, etc., en eurent, paraît-il, plusieurs attaques de nerfs.

—Un nègre de Caroline du Sud, qui a été élu membre de la législature de cet état, a été exp